

## **Rapport d'activité 2021**

### **Membres du Comité**

- Chris Parson, Président, Université de Genève
- Frédérique Tütsch, vice-présidente, IPT
- Florence Savioz, Lire et Ecrire
- Carmen Crisan, Corref
- Andrea Leoni, ECAP-Vaud
- Christophe Guillaume, UOG et C9FBA

Caroline Meier, directrice du secrétariat romand de la FSEA, est membre du Comité à titre consultatif. Daniele Beltrametti, coordinateur du réseau CRFBA, participe également aux séances à titre consultatif.

### **Rappel des objectifs de la CRFBA**

La CRFBA a pour but de défendre et promouvoir l'action des organismes actifs dans la formation de base des adultes en Suisse Romande, de défendre le droit à la formation de base pour chaque adulte et de s'engager pour permettre à toutes et tous l'accès à la formation.

Pour ce faire, la CRFBA a créé un réseau indépendant qui regroupe et soutient ses organisations membres dans une perspective de promotion et de développement de la formation de base, afin de faciliter la circulation des informations, la création de projets au niveau régional et la diffusion de ceux-ci.

### **Le mot du président**

En 2021, deuxième année de la pandémie de Covid 19, les institutions membres de la CRFBA ont dû continuer à faire face à des conditions de formation incertaines, changeantes, avec l'exigence d'imaginer, créer, réinventer des situations d'apprentissage optimales pour les personnes inscrites aux cours, aux ateliers et aux autres activités proposées. La CRFBA a, de son côté, renforcé ses efforts de soutien et d'accompagnement de ses membres, notamment en développant la communauté de pratique 'numérique' et en poursuivant le travail de conceptualisation d'une nouvelle offre de formation de formateur-trices en alphabétisation pour publics allophones.

L'organisation en mars d'une première rencontre à distance avec la direction du service d'intégration du SEM, ainsi qu'avec la direction du secrétariat Fide, a marqué la volonté de la CRFBA de faire remonter les préoccupations du terrain dans le domaine de la formation linguistique des migrants et d'établir un dialogue avec les autorités fédérales. Nous souhaitons pérenniser ce dialogue et une deuxième rencontre est planifiée en 2022.

La pérennisation de notre financement via notre contrat de mandat avec la FSEA/SEFRI a été confirmée sous forme d'un deuxième contrat sur 4 ans, avec en prime une augmentation de notre subvention annuelle de 43% (de CHF 30'000 à CHF 43'000 annuels). Cette reconnaissance du statut de la CRFBA en tant que partenaire et interlocuteur régional dans le domaine de la formation continue de base est source de fierté et de satisfaction pour le comité et pour la coordination, que je remercie chaleureusement pour leur engagement et pour la qualité du travail accompli. Nous continuerons en 2022 de défendre l'accès à la formation de base pour toutes et pour tous et de renforcer les possibilités d'apprentissage individuelles et collectives en travaillant ensemble avec nos membres pour le bien commun.

## **Activités 2021**

En 2021, la CRFBA a mis en place les activités suivantes.

### Newsletter

Deux newsletters (février et septembre) ont été envoyées aux 200 personnes inscrites, avec les « news de la CRFBA », les « infos des associations » (activités et nouvelles des membres), les formations continues de membres et l'agenda (rendez-vous importants en lien avec la formation de base). Les newsletters sont publiques et l'archive des huit dernières années est accessible sur le site internet de la CRFBA.

### Recherche de nouveaux membres

En 2021 la CRFBA a pu intégrer deux nouvelles institutions parmi ses membres :

- le Centre Professionnel du littoral Neuchâtelois (Neuchâtel)
- la Commune de Payerne (Vaud)

A la fin 2021, la CRFBA comptait ainsi 32 institutions membres.

### Rencontre avec le Secrétariat d'État aux Migrations (SEM) sur le projet fide

La CRFBA a suivi l'évolution du projet fide depuis son lancement en 2012 et a récolté de nombreuses remarques de ses membres portant sur les quatre axes du projet (formation de formateur-trice-s, label qualité, examen fide et communication). L'objectif de la CRFBA dans cette démarche est de défendre les intérêts et les spécificités des publics de la formation de base ainsi que les difficultés des institutions membres dans le cadre du projet fide. Ainsi, l'enquête réalisée à fin 2019 et les contacts formels avec le Secrétariat d'État aux Migrations (SEM) en 2020 ont débouché sur l'organisation d'une rencontre (online) d'une demi-journée en mars 2021 (précédée par une rencontre préparatoire au niveau de la CRFBA), qui a permis de réunir 21 représentant-es des institutions membres (essentiellement des fonctions à responsabilité) avec des représentant-es du SEM et des représentant-es du secrétariat fide. De nombreuses remarques sur le projet fide ont pu être abordées et un tableau de suivi concernant les propositions et demandes de la CRFBA a été mis en place. Suite à cette rencontre, le secrétariat fide a mandaté la CRFBA pour évaluer la pertinence d'un certain nombre d'images utilisées pendant l'examen fide pour des publics peu ou pas scolarisés. Une deuxième rencontre a été planifiée en 2022, afin de poursuivre le dialogue.

### Engagement de Cynthia Loureiro comme soutien à la coordination

L'augmentation du soutien financier du SEFRI pour la période 2021-2024 a permis au comité de la CRFBA d'engager Cynthia Loureiro à 5% (à partir de mai 2021) comme soutien pour le coordinateur Daniele Beltrametti. Ainsi, l'équipe salariée de la CRFBA représente aujourd'hui l'équivalent d'un 25% de temps de travail.

### La communauté de pratiques sur l'usage des TIC en formation de base

En fin d'année 2020 la CRFBA a lancé son projet de communauté de pratiques sur l'usage des TIC en formation de base destinée aux membres de la CRFBA, qui a pour objectif de créer une plateforme régionale d'échanges sur cette problématique d'actualité. Toutes les rencontres de la communauté (sauf une) ont eu lieu en visioconférence, ce qui a facilité la participation (pas de déplacements) compte tenu de la répartition des participant-es sur toute la Suisse romande.

En 2021, quatre rencontres à distance ont été organisées par la CRFBA, avec l'intervention de deux spécialistes externes, qui ont préparé et animé les rencontres avec le soutien du coordinateur de la CRFBA. Chaque rencontre a fait l'objet d'une prise de notes (mises à disposition des membres) et une plateforme Moodle a été installée par la CRFBA, ce qui permet de regrouper tous les membres dans un même lieu d'échange virtuel.

Dans le courant de l'année 2021 plusieurs personnes ont rejoint la communauté de pratique, au fur et à mesure des rencontres, ce qui a permis en fin d'année d'arriver à 48 membres issus de 21 différentes institutions.

Les quatre rencontres 2021 ont porté sur des thématiques variées : la formation des bénévoles à l'usage des TIC, les apprentissages réalisés pendant le confinement, le cadre légal en matière de numérique en formation et les outils numériques de soutien au face-à-face pédagogique.

### Poursuite de la coordination et du soutien des membres pour les formations de formateur·trice·s sur l'usage des TIC en compétences de base

En 2021 la CRFBA a continué à gérer le groupe de coordination entre prestataires de formation proposant le [module de formation FSEA sur l'usage des médias numériques](#). Ce groupe s'est réuni à trois reprises en 2021, avec des représentantes de l'Université Ouvrière de Genève (UOG) et du Centre professionnel du littoral neuchâtelais (CPLN), permettant de se coordonner sur les volées de formation respectives et de faire circuler les informations importantes, y compris sur les projets en cours de la CRFBA. À fin 2021, le Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan a rejoint ce groupe de coordination.

### Journée d'échange de pratiques 2021 « Les compétences transversales : de quoi il s'agit et comment on les développe ? »

Ayant dû annuler sa journée d'échange 2020 en raison de la pandémie du Covid 19, la CRFBA a eu le plaisir d'organiser sa journée d'échange de pratiques annuelle le 26 novembre 2021 à l'UOG. Sous le thème de « Les compétences transversales : de quoi il s'agit et comment on les développe ? » cette journée a rencontré un franc succès. 72 personnes ont participé à cette rencontre et se sont vu proposer 5 ateliers différents abordant les thèmes des compétences transversales à travers leurs expériences.



*Figure 1 : Conférence initiale de Chris Parson "Comment situer les compétences transversales en formation de base, entre l'utilitaire et le vraiment utile ?"*

### Création d'un concept de formation de formateur-trices en alphabétisation

Pour donner suite au premier colloque romand sur l'alphabétisation de novembre 2020 et à l'émergence d'un besoin fort pour une formation de formateur-trices dans ce domaine spécifique, le comité de la CRFBA a décidé de consacrer une partie de son budget à la création d'un groupe de travail interne composé de spécialistes en alphabétisation des adultes issus de différentes institutions membres, accompagnés par le président et le coordinateur de la CRFBA. Ce groupe s'est réuni à six reprises en 2021 et avait pour mission de créer un concept de formation de formateur-trices, qui fera l'objet d'une première volée pilote à partir de 2022. L'essentiel de ce travail de conceptualisation a été réalisé courant 2021 et sera terminé en janvier-février 2022.

### Réseau/partenariats/collaborations

La CRFBA travaille tout au long de l'année en collaboration avec la Fédération Suisse pour la Formation Continue (FSEA) : sa directrice romande Caroline Meier est membre invitée du Comité de la CRFBA et Chris Parson (président) a représenté la CRFBA au sein du Forum romand de la formation continue.

La CRFBA est également membre du Comité de la Commission romande pour la formation continue (CRFC) – où elle est représentée par Chris Parson – ainsi que du groupe de travail national « Communauté d'intérêt en compétences de base » (IG Grundkompetenzen) – où elle est représentée par Florence Savioz et Andrea Leoni, membres du comité.

La CRFBA a été représentée par son président Chris Parson dans le groupe de travail en charge de la mise en place de la nouvelle campagne nationale de sensibilisation à la formation de base « Simplement mieux ».

### Réunions du Comité

Le Comité s'est réuni à six reprises pendant l'année 2021, essentiellement en visioconférence.

### Assemblée Générale ordinaire (AG)

En raison de la pandémie de coronavirus, le comité a décidé de ne pas organiser les traditionnelles assises de la formation de base, qui ont lieu habituellement le même jour.

L'Assemblée générale ordinaire 2021 de la CRFBA a été organisée à distance et a abordé les points suivants :

- un vote sur les objets statutaires (projet de PV de l'assemblée générale 2020, rapport d'activité et comptes 2020, rapport des réviseurs aux comptes 2020 et projet de budget 2021)
- Présentation des objectifs de la CRFBA pour la période cadre 2021-2024 (contrat signé avec la FSEA, financement du SEFRI)
- Élection de la présidence, de la vice-présidence et du comité
- Présentation de Cynthia Loureiro Soares, nouvelle collaboratrice de la CRFBA.

## Comptes 2021

<b>Actifs</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Caisse	Fr. 46.00	Fr. 270.00
CCP	Fr. 30'914.24	Fr. 33'357.24
Actifs transitoires	Fr. -	Fr.
<b>Total actifs</b>	<b>Fr. 30'960.24</b>	<b>Fr. 33'627.24</b>
<b>Passifs</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Passifs transitoires	Fr. 11'057.65	Fr. 4'408.80
Capital	Fr. 19'902.59	Fr. 23'202.59
Fonds de réserve SEFRI	Fr. -	Fr. 6'015.85
<b>Total passifs</b>	<b>Fr. 30'960.24</b>	<b>Fr. 33'627.24</b>
<b>Charges</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Frais d'administration	Fr. 2'350.65	Fr. 4'641.65
Frais de vie du réseau	Fr. 750.00	Fr. 0.00
Frais de délégation	Fr. 595.90	Fr. 1'972.60
Frais d'événement	Fr. 2'425.00	Fr. 80.00
Journées d'échange (nouveau)		Fr. 3'728.55
Fonds de réserve SEFRI	Fr. -	Fr. 6'015.85
Contribution en nature des membres (nouveau)		Fr. 6'480.00
Communication	Fr. 960.00	Fr. 0.00
Mandats	Fr. 7'200.00	Fr. 0.00
Projets	Fr. 12'764.62	Fr. 9'485.00
Salaires	Fr. 15'625.65	Fr. 18'047.40
Charges sociales	Fr. 3'507.66	Fr. 3'094.45
<b>Total charges</b>	<b>Fr. 46'179.51</b>	<b>Fr. 53'545.50</b>
<b>Produits</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Cotisations	Fr. 3'300.00	Fr. 3'300.00
Événements	Fr. 960.00	Fr. 2'065.50
Subvention de vie du réseau	Fr. 30'000.00	Fr. 43'000.00
Contribution en nature des membres (nouveau)		Fr. 6'480.00
Utilisation du fonds de réserve SEFRI	Fr. 11'208.60	Fr. 0.00
Dons	Fr. 0.00	Fr. 0.00
Produits exceptionnels	Fr. 7'200.00	Fr. 0.00
Produits de projets	Fr. 0.00	Fr. 2'000.00
<b>Total produits</b>	<b>Fr. 49'368.60</b>	<b>Fr. 56'845.50</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Fr. 3'189.09</b>	<b>Fr. 3'300.00</b>

### Commentaires sur les comptes

Le fonds de réserve SEFRI, qui a été dissolu à la fin 2020 (fin de la période du contrat de prestations 2017-2021) et a été à nouveau utilisé pour les excédents 2021, ce qui permettra à la CRFBA d'utiliser la part de subvention non utilisée dans les années 2022-2024.

L'augmentation des frais administratifs s'explique par l'engagement d'une aide administrative à 5%, dont le salaire est payé par une institution membre de la CRFBA et facturé en fin d'année.

Le nouveau compte « Journées d'échange » a été créé afin de séparer les charges spécifiques propre à cette rencontre annuelle des frais d'autres événements.

Le coordinateur de la CRFBA a demandé et obtenu un congé non payé de 1½ mois en 2020, ce qui explique la différence de salaires entre 2020 et 2021.

L'augmentation des frais de délégation s'explique par la reprise des séances en présentiel et les frais de déplacement annexes, outre l'organisation d'un repas avec les membres du comité (qui n'avait pas eu lieu en 2020). L'augmentation des produits d'événements d'explique par la reprise d'événements en présentiel et les frais d'inscription payés par les participant-es.

La subvention de vie du réseau correspond au soutien financier annuel du SEFRI, qui a été augmenté pour la période 2021-2024.

Les produits de projets correspondent au mandat du secrétariat fide pour l'évaluation des images de l'examen fide, la contrepartie se trouve dans la ligne « projets ».

Les deux nouveaux comptes « Contribution en nature des membres » permettent de valoriser la contribution des institutions membres qui financent le travail réalisé par les membres du comité, qui participent aux séances sur leur temps de travail.